Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 022-212200687-20260907-2026_54-DE

Côtes d'Armor	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL De la Commune de Grâce-Uzel
	SÉANCE DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026

Date de la convocation : 1ER/09/2026
Date d'affichage : 1er/09/2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Ayant pris part à la délibération : 11

L'an deux mil vingt-six le sept du mois de septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Grâce-Uzel légalement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François HINDRÉ.

Étaient présents : M. François HINDRÉ, Mme Anaïk LUCAS, M. Yohann LE COUÉDIC, Mme Angélique DAVID, M. Miguel PINÇON, M. Jean-Marc VIDELOT, Mme Jocelyne FRAVAL, M. Mickaël LE MERCIER, Mme Stéphanie LE MÉE, Mme Kathleen BOUVET, K.BOUVET, M. Damien MANGONNEAUX.
K.BOUVET.

Stéphanie LE MÉE a été désignée comme secrétaire de séance

2026-54 DÉCISION MODIFICATIVE N°3-COMMUNE

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide les modifications de crédits suivants sur le budget commune :

Investissement Dépenses

C/204182	- 34 242 €
C/2157	- 4 000 €
C/2188	- 3 000 €
C/231	+ 41 242 €

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Pour extrait conforme

Le Maire,
M. François HINDRÉ,

La Secrétaire,
Stéphanie LE MÉE,